

Discours de Jacques Delors

Remise de la médaille du prix de la Paix de Nimègue

15 mars 2010

La ville de Nimègue a souhaité établir un lien entre la Paix de Nimègue et la construction européenne, sous le signe du dialogue, de la tolérance et de la paix. Cet appel à la mémoire est d'autant plus le bienvenu que nous vivons sous la domination de l'instantané. Dans un tel contexte qui nous prive de notre passé et de notre héritage, il est bon de rappeler qu'hier comme aujourd'hui, il ne faut pas désespérer de l'homme, de sa capacité à affronter les événements en termes d'ouverture aux autres, tout en maintenant la fermeté de ses valeurs.

Il est vrai que pendant les années de négociation qui ont conduit aux traités de Nimègue, les armes ne s'étaient pas tues et les combats influençaient le cours de la discussion. Mais malgré cela, les délégués des différentes forces en présence poursuivaient le dialogue, écoutaient l'adversaire, faisaient preuve de tolérance.

Pour en venir à la comparaison avec les premières années de la relance d'une union européenne, le monde était en proie à de multiples agitations : la guerre froide entre l'Ouest et l'Est, la guerre de Corée, l'expédition manquée de la Grande Bretagne et de la France à Suez.

Cette cérémonie est donc, en premier lieu, l'occasion de rendre hommage aux acteurs de ces deux phases historiques, à la victoire d'une commune sagesse sur l'instinct de domination ou plus simplement sur la peur de l'autre.

En revenant à notre temps, et confrontés que nous sommes aux difficultés d'aller de l'avant vers l'idéal des pères fondateurs, la question se pose, nous est posée à nous Européens. Est-ce que le projet demeure le même ? L'environnement géopolitique n'a-t-il pas profondément changé ?

Et pourtant, l'Europe, avec son histoire, son patrimoine, ses valeurs, ne doit-elle pas répondre aux défis de l'Histoire ? Ou bien, se résignerait-elle au déclin, à un déclin doré, tout au moins pour un temps ?

Si, en définitive, nous ne prenons pas notre part de ce déclin doré, si nous voulons être des acteurs de cette planète en train de se mondialiser, nous devons retrouver une dynamique politique qui nous fait actuellement défaut. Le voulons-nous ? Le pouvons-nous ? Jamais ces questions ne se sont posées avec tant d'acuité aux Européens.

Une juste place pour le mémoire

Faisons d'abord une juste place à la mémoire, une place que je voudrais illustrer en soulignant le rôle actif joué par des personnalités néerlandaises.

Rappelons tout d'abord le Congrès de La Haye en 1948, confrontation enthousiaste entre d'éminentes personnalités communiant tous dans un même rêve : l'unité de l'Europe, 'plus jamais la guerre entre nous'. Mais surgirent bien vite des oppositions sur le schéma politique et institutionnel que l'on retrouve encore aujourd'hui : fédéralistes contre confédéralistes ou unionistes.

L'élan était donné : un nouveau mouvement européen allait être créé, puis ce furent le Centre européen de la culture et le Collège d'Europe à Bruges dont le premier recteur fut Hendrik Brugmans, votre compatriote.

L'accent était donc mis sur la culture, sur l'identité, sur notre patrimoine et donc sur la personnalité de l'Europe. J'ai mentionné, parmi les différents acteurs néerlandais de l'Europe, Hendrik Brugmans parce que précisément il portait, en lui, la personne Europe.

Laissez moi vous citer son intervention à La Haye : « L'Europe c'est la terre des hommes continuellement en lutte avec eux-mêmes, c'est le lieu où aucune certitude n'est acceptée comme vérité, si elle n'est continuellement découverte. D'autres continents se vantent de leur efficacité, mais c'est le climat européen qui rend la vie dangereuse, aventureuse, magnifique et tragique et par là, digne d'être vécue. »

Privilège de la mémoire : cette déclaration est destinée aujourd'hui à tous ceux qui doutent de l'Europe en oubliant son capital d'expériences et d'humanité, en négligeant la spécificité européenne.

C'est avec cette même élévation de la pensée qu'il faut appréhender l'appel de Robert Schuman du 9 mai 1950. La valeur spirituelle de ce texte est aussi impressionnante que sa valeur politique.

Dans cette ambiance d'après-guerre faite de souvenirs tragiques, de rancœurs, de méfiances, il est offert aux Européens la réconciliation, la reconnaissance mutuelle, la tolérance... Je cite toujours cette formule de la sociologue juive Hannah Arendt : le pardon et la promesse. Le pardon qui n'est pas l'oubli, la promesse faite aux générations d'après les tragédies qu'elles seront pleinement intégrées dans la communauté humaine. Ce fut difficile pour le peuple hollandais qui a beaucoup souffert, comme pour les autres peuples européens, d'entrer dans cette phase radicalement nouvelle de l'Histoire de l'Europe.

De là, un grand mouvement vers l'Europe unie avec ses avancées, la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, ses échecs, la Communauté Européenne de Défense. Puis l'idée d'aller plus loin avec la création d'un marché commun. Que de discussions, de désaccords, de rapprochements. Les Hollandais furent très actifs, à l'avant-garde même, sous l'impulsion de ses deux ministres des Affaires Etrangères : Joseph Luns et Willem Beyen. Celui-ci, dès 1953, dessinait les traits d'une Europe fédérale :

« Pour renforcer le sentiment de solidarité et d'unité de l'Europe, il est essentiel que la notion d'une responsabilité commune des Etats européens pour le bien commun soit incorporé dans une organisation propre à suivre les intérêts généraux et dont l'organe exécutif est responsable non pas devant les gouvernements nationaux, mais devant un parlement supranational. »

L'audace était du côté des Pays Bas et des autres pères fondateurs. Ainsi furent surmontés leurs désaccords sectoriels, les intérêts égoïstes, pour aboutir, sous l'impulsion de Paul Henri Spaak, à une conception commune traduite dans le traité de Rome de 1957.

Tout ou presque était dans ce traité : la volonté politique, le réalisme de commencer par l'économie, sans pour autant oublier la dynamique des institutions originales capables de résoudre le problème du comment faire, c'est-à-dire de décider et d'agir efficacement.

J'arrêterai donc à 1957 cet exercice de mémoire, car il contient toutes les références qui nous sont utiles encore aujourd'hui pour retrouver l'esprit des pionniers. Et, quand le doute nous saisit, lorsque les contingences du présent nous assaillent, la mémoire nous permet de revenir à l'essentiel : qu'est-ce qui menace l'homme sinon son refus de comprendre et d'admettre l'autre, qu'est ce qui menace la paix et la tolérance sinon le repli sur l'identité locale ou nationale comme illusoire protection contre les risques de la vie en commun.

Le projet demeure le même

Rappelant ce passé et le rôle joué par les Pays Bas, je me sens conforté dans mon affirmation que le projet demeure le même. Sommes-nous prêts à le reconnaître et à l'assumer ?

Certes, il nous faut consentir à un énorme effort d'adaptation aux bouleversements économiques, au défi écologique, à la mondialisation... et aussi au changement des valeurs vécues.

Prendre en compte ces modifications est notre devoir politique et intellectuel, mais cela ne doit pas nous conduire à renoncer à l'idéal européen, ni à l'édulcorer. C'est notre devoir moral et intellectuel de concilier l'immuable et le changement.

Car, la construction européenne n'a jamais été un long fleuve tranquille : elle a connu des crises toujours surmontées, des périodes de stagnation qui coïncidaient soit avec une évolution économique moins favorable, soit avec des disputes internes, par exemple sur les contributions financières ou sur les parts respectives de l'économie, du monétaire, du social.

Des compromis ont été trouvés dont certains ont alourdi ou freiné la marche de la construction européenne. Nous sommes certains à regretter les concessions qui ont pu être faites soit aux eurosceptiques, soit aux défenseurs d'intérêts égoïstes.

Mais l'essentiel de l'acquis de ces soixante dernières années demeure. A vous les nouvelles générations, de faire fructifier l'héritage. Pour cela, méfiez-vous de ceux qui vous annoncent un monde radicalement nouveau, pour le meilleur (la mondialisation de l'information, la facilité des échanges) et pour le pire (le repli sur soi, le racisme élémentaire).

Revenons à des options simples.

Oui ou non, l'union fait-elle la force, pour cette Europe qui ne représente plus que 6% de la population mondiale contre 15% il y a un siècle ?

Oui ou non, les valeurs de l'Europe, cette union dans la diversité, ces valeurs ne sont-elles pas toujours d'une actualité brûlante ? Et d'ailleurs, regardons autour de nous, les peuples qui aspirent à nous rejoindre ou à se rapprocher de nous. Ils ne sont pas simplement attirés par notre relative prospérité, notre niveau de la vie et la société de consommation. Ils aspirent à ces sociétés où la diversité est acceptée et enrichit le vouloir-vivre ensemble.

C'est dans ce constat que les élargissements successifs de l'Union européenne trouvent leur justification. Je n'alourdirai pas mon intervention en rappelant le succès de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal ou l'intégration – forcément plus difficile – de douze pays situés à notre Est et qui, pour la quasi-totalité, sortaient de la nuit du totalitarisme. Ce fut la grandeur de l'Union européenne de leur ouvrir ses bras. Ce fut aussi notre chance de retrouver, dans ces pays, un héritage culturel identique au nôtre.

Bien sûr, je n'avais pas manqué, comme Président de la Commission européenne, d'alerter les pays membres sur la nécessité de progresser parallèlement sur la voie de l'approfondissement et sur celle de l'élargissement. Mais mon collègue Frans Andriessen et moi-même n'avons pas été écoutés au Conseil européen de Lisbonne, en 1992.

Et pourtant, d'autres élargissements se profilent et lancent un défi à l'Union européenne. Nos dirigeants doivent y réfléchir en rejetant toute facilité, toute complaisance vis-à-vis des attitudes de méfiance ou de rejet systématique.

La construction européenne, selon moi, n'a pas été uniquement conçue pour elle-même, en elle-même, mais pour assumer ses devoirs dans le monde tel qu'il est, plein de promesses, mais surtout plein de dangers, émanent de ceux qui, par religion ou idéologie, en arrivent à refuser l'existence même de l'autre.

C'est notre combat au nom du caractère unique de chaque personne humaine, de la liberté, de la tolérance, de la compréhension mutuelle entre les personnes entre les peuples.

Le dynamisme politique à retrouver

Admettons-le, les nouvelles institutions du traité de Lisbonne n'ont pas encore fait leur preuve. La barque est lourde à manœuvrer avec 27 membres. La crise financière ajoute à nos difficultés et rend les Etats membres plus frileux.

Bref, l'esprit des pères de l'Europe se délite. L'air du temps n'est pas bon.

Le contrat de mariage serait-il en danger ? Il existe plusieurs raisons pour le croire. Dans les tentatives de compromis, les égoïsmes nationaux sont de plus en plus présents et même dominants. Le Conseil européen essaie de masquer ces difficultés en annonçant de

bonnes nouvelles, mais hélas trop souvent démenties par les faits. Parce que ce ne sont que de fausses bonnes nouvelles basées sur des faux compromis, sur l'absence d'une convergence réelle.

Nous souffrons pour l'Europe quand elle est écartée des discussions finales de Copenhague, quand, face à la crise financière, elle ne fait qu'additionner les mesures nationales au lieu de se mettre d'accord sur quelques actions communes qui seraient d'ailleurs moins coûteuse et plus efficaces... On pourrait multiplier les exemples.

Retrouver le dynamisme politique ne peut venir, en premier lieu, que d'un changement d'attitude des gouvernements, trop crispés sur leur intérêt à court terme et trop frileux vis-à-vis du renforcement de l'action européenne.

Mais, ceci étant dit, permettez-moi d'affirmer qu'une partie de la solution peut venir d'une amélioration du fonctionnement de l'Union. Autrement dit, même s'il y a des difficultés à se mettre d'accord sur le quoi-faire, au moins devrait-il être possible d'améliorer le comment-faire.

A cette fin, il faut revenir à la méthode communautaire dont l'esprit était dans les traités de la CECA et du Marché commun. Un Conseil européen qui définit les orientations générales et dont le travail est soigneusement préparé par le Conseil des ministres et la Commission européenne. Des décisions concrètes prise sous forme de Lois européennes par les deux co-législateurs, le Parlement et le Conseil. Et surtout, une institution, la Commission, qui « pense tous les jours à l'Europe ». C'est sa mission confortée par son droit d'initiative.

Paradoxe pour certains, mais vérité pour nous : Plus le nombre de membres s'accroît, plus la méthode communautaire est utile, plus le travail de la Commission est indispensable. Afin que les Etats membres, dûment informés, soient en face de propositions affinées, simplifiées, avec quelques options à trancher, par oui ou par non.

Or, il a des raisons de s'inquiéter quand on entend des responsables affirmer que le Conseil européen, avec ses 27 membres, se réunirait tous les mois et deviendrait également une sorte de gouvernement économique. Ce serait l'impuissance organisée du type de la société des Nations d'avant-guerre que Jean Monnet avait précisément pris comme contre-exemple. Si l'on veut vraiment tirer les enseignements des dix ans passés, c'est d'abord au sein de l'Union économique et monétaire, qu'il faut établir l'équilibre entre la coordination des politiques économiques et la gestion monétaire.

Lors de la relance » de la construction européenne avec le traité de l'Acte Unique de 1987, j'avais proposé une formule qui reflétait l'esprit de ce traité : la compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit (avec les politiques de cohésion économique et sociales). Or, ce qui manque le plus, c'est la coopération, ou plus précisément l'esprit de coopération.

Et, pour terminer, j'en reviens au dilemme élargissement-approfondissement. La seule façon qui a permis de surmonter l'immobilisme, ce fut d'accepter la différenciation. Certains pays décident d'aller de l'avant dans un domaine déterminé, mais en respectant toutes les règles de l'Union.

C'est ainsi que nous avons pu progresser, par le traité de Schengen sur la liberté de circulation des personnes, par le traité de Maastricht pour l'Union économique et monétaire. Croyez-moi, s'il avait fallu l'accord unanime, ni Schengen, ni l'Euro n'auraient vu le jour.

L'intégration différenciée est, avec le retour à la méthode communautaire, le moyen de retrouver la dynamique politique qui fait tant défaut à l'Europe. Alors apparaîtront plus clairement, aux yeux des responsables comme des citoyens, les options proposées pour le quoi-faire, pour décider de nos objectifs.

*

* *

Ces paroles un peu rudes devaient être dites dans cette ville d'un pays fondateur dont de nombreux responsables se sont illustrés dans le lancement, puis dans l'avancée de la construction européenne.

C'est dire la confiance que je fais au peuple et aux dirigeants des Pays Bas pour insuffler l'esprit européen et le dynamisme politique à notre œuvre commune.

C'est dire aussi ma reconnaissance aux autorités de la Ville de Nimègue pour la remise de cette distinction et cette opportunité, en ces temps incertains, de redire ma foi en l'avenir de notre Europe.